

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Décision du 29 mai 2013 modifiant la décision du 12 septembre 2012 portant composition du comité technique du centre ministériel de valorisation des ressources humaines

NOR: DEVK1313920S

(Texte non paru au Journal officiel)

Le directeur des ressources humaines,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2012 portant création et organisation d'un service à compétence nationale dénommé « centre ministériel de valorisation des ressources humaines » ;

Vu l'arrêté du 6 avril 2012 modifiant l'arrêté du 27 juin 2011 portant création de comités techniques au sein du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu les résultats de la consultation des personnels des centres de valorisation des ressources humaines (CVRH) et du centre d'évaluation, de documentation et d'innovation pédagogiques (CEDIP) du 28 juin 2012;

Vu la liste des candidatures de l'UNSA au scrutin du comité technique du centre ministériel de valorisation des ressources humaines (CMVRH) du 28 juin 2012,

Décide:

Article 1er

Mme Anne DEBLIQUY est nommée au comité technique du CMVRH en qualité de représentant du personnel comme membre titulaire, au titre de l'organisation UNSA, en remplacement de M. Nabil HILALI.

Mme Emmanuelle ROEHRIG est nommée au comité technique du CMVRH en qualité de représentant du personnel comme membre suppléant, au titre de l'organisation UNSA, en remplacement de Mme Anne DEBLIQUY.

Article 2

L'article 2 de la décision du 12 septembre 2012 susvisée est modifié comme suit :

« Membres titulaires

Mme Élisabeth HUSTE, CGT.
Mme Nathalie ROUSSEL, CGT.
Mme Corinne TESSIER, CGT.
Mme Caroline DONNADIEU, FO.
Mme Céline BARBE, FO.
Mme Évelyne ROL, UNSA.
M. Éric COULAUD, UNSA.
Mme Marie-Christine DUVAL, UNSA.
Mme Anne DEBLIQUY, UNSA.
M. Jean-Pascal GUILLEMET, CFDT.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



Membres suppléants

M. Guy PANISSE, CGT.

M. Jean-Claude MOREAU, CGT.

M. Alain SERVANS, CGT.

M. Éric MEHL, FO.

Mme Sylvie LAVEDRINE, FO.

M. Michel GAUME, UNSA.

Mme Catherine MENDRAS, UNSA.

M. Pascal MOUSSU, UNSA.

Mme Emmanuelle ROEHRIG, UNSA.

M. Patrick OLLIVIER, CFDT. »

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 29 mai 2013.

Le directeur du centre ministériel de valorisation des ressources humaines,

P. WEICK